

RÈGLES DE FIXATION DES ACCESSOIRES DE TERRASSEMENT

MON CHANTIER EN SÉCURITÉ

01

IDENTIFIER LA TÂCHE À RÉALISER

- Quelle est la tâche à réaliser ?
- De quel type de pelle je dispose ?
(pelle mécanique à roue, mini-pelle, tractopelle)

02

ANALYSER LES RISQUES AVANT DE TRAVAILLER

- J'identifie l'environnement dans lequel je vais travailler : fouilles, proximité de réseaux aériens ou sous-terrain, piétons,
- J'utilise un accessoire adapté au travail à réaliser.

03

DÉFINIR UNE SOLUTION PRÉVENTION

- Je possède une autorisation de conduite,
- Je m'assure de la conformité de l'engin et de l'accessoire,
- Je vérifie la compatibilité du modèle de fixation,
- J'actionne le mécanisme de verrouillage,
- Je contrôle l'enclenchement et le verrouillage.

04

METTRE EN OEUVRE DES MESURES DE PROTECTION

- Je m'attache avec la ceinture de sécurité pour éviter d'être éjecté,
- Lors du démontage, j'utilise un levier pour le déverrouiller et un autre pour le désengagement,
- Je dépose le système de fixation à un endroit qui ne peut pas l'endommager.

Pour aller plus loin :

- Connectez-vous sur le site Prévention BTP
- Dialoguez en direct avec nos experts
- Mémento IRIS-ST : Engins de chantier